CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de
l'économie et de la formation
Service de la
formation professionnelle
**École professionnelle
artisanat et service
communautaire
CP 437
1951 Sion**

ECOLE PROFESSIONNELLE ARTISANAT SERVICE COMMUNAUTAIRE

Aux apprenti-e-s
de la classe **EEI plt 2A et 2B**

Notre réf. GC/YB/RF/EV
Votre réf.

Date juin 2021

Rentrée scolaire 2021-2022

Madame, Monsieur,

Les cours professionnels commencent le :

jeudi 26 août 2021 à 08h15

Vous trouverez les documents ci-joint :

1. les informations pour le self
2. les informations « Rail-check »
3. la procédure concernant les ouvrages scolaires avec les codes classes
4. la facture des frais généraux

En vous souhaitant un bel été, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Yvan Besse
Chef de section

Gérard Clivaz
Directeur

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie
et de la formation
Service de l'agriculture
Ecole d'agriculture du Valais – Châteauneuf

CP 437, 1951 Sion
(Châteauneuf)

Aux personnes en formation
à l'EAV ou à l'EPASC

Notre réf. GB/cs
Votre réf.

Date avril 2021

Carte repas 2021-2022

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'Ecole d'agriculture a mis en place un système de paiement par carte magnétique. Ce système permet de fluidifier le passage des usagers à nos points de vente, c'est pourquoi nous la conseillons vivement. Pour votre information, le coût des repas a été fixé comme suit :

- **CHF 12.–** par menu de midi pour les utilisateurs de cartes (prix apprentis AFP/CFC)
- CHF 15.– par menu pour toutes les personnes en formation AFP/CFC qui paient au comptant, mais également pour le menu payé lors d'un oubli de carte ou avec une carte non-chargée

Le menu comprend :

- 1 potage
- 1 buffet de salades
- 1 plat du jour
- 1 dessert
- 1 boisson froide (le café n'est pas pris en compte dans le forfait)

Les nouveaux apprentis peuvent d'ores et déjà commander gratuitement une carte pour la prochaine rentrée. Le montant minimum rechargeable a été fixé à CHF 50.– et la carte pourra être chargée dès le premier jour de fréquentation du self, pendant les pauses du matin ou de l'après-midi, mais en aucun cas pendant le service de midi.

Si vous désirez obtenir une carte, nous avons besoin du retour du formulaire ci-annexé dès que possible mais **au plus tard pour le 9 août 2021.**

La carte restera valable les années suivantes. En cas d'arrêt prématuré ou à la fin de la formation (fin de l'année scolaire), le solde restant sur votre carte vous sera remboursé, sur demande, directement à la caisse du réfectoire.

D'avance, nous vous remercions et vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Guy Bianco
Directeur

Annexes formulaire d'inscription carte repas

CHÂTEAUNEUF
FORMATION

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie
et de la formation
Service de l'agriculture
Ecole d'agriculture du Valais – Châteauneuf

CP 437, 1951 Sion
(Châteauneuf)

Formulaire d'inscription carte repas 2021-2022
Délai de remise : 9 août 2021
A remplir en caractères lisibles ou informatiquement

« Je prendrai mes repas à l'école et souhaite obtenir une carte repas (le menu avec la carte : 12.-, le menu sans la carte : 15.-) »

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse :..... NPA et localité :.....

Date de naissance :..... Année de formation :.....

Email : .....

Filière : ..... ❑ EPASC ❑ EAV ❑ Ou internat EAV

Notre politique d'encaissement ne nous permet pas de payer avec des cartes bancaires, il faut donc vous munir d'espère (cash) pour recharger votre carte. Celle-ci vous permet non seulement de payer votre repas, mais aussi tous les autres achats sur le site de Châteauneuf.

Un montant de 20.- vous sera facturé si :

Une demande a été faite, et que votre carte n'a pas été retirée, ni chargée d'un montant de 50.-.

En cas de perte. Le montant disponible ne sera pas perdu mais crédité à nouveau. Le montant de CHF 20.– vous sera facturé pour cette opération. Prière de communiquer, dans les plus brefs délais, aux responsables du self pour qu'elles bloquent votre carte.

Pour rappel, si vous en possédez déjà une, vous pouvez continuer à l'utiliser pour tous vos achats sur le site de Châteauneuf. Dans ce cas, il est inutile de nous retourner le formulaire.

En cas de fréquentation du self, je m'engage à :

1. Débarrasser les plateaux sur les chariots prévus à cet effet
2. L'offre des repas est à volonté. Merci de bien vouloir prendre ce que vous consommez, ceci afin d'éviter les restes alimentaires.
3. Respecter le règlement en vigueur, lié au comportement de l'EAV et de l'EPASC

Date .....

Signature de la personne en formation

.....

Pour les mineurs : signature du représentant légal

.....

Ce formulaire est à retourner à : **Ecole d'agriculture du Valais**
Avenue Maurice Troillet 260
Case postale 437
1951 Sion

Département de l'économie
et de la formation
Service de la formation professionnelle

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Aux parents des étudiants et des apprentis
en formation du secondaire II en 2021-2022

Notre réf. CP/JMB
Date Juin 2021

Rail-Check, Année scolaire 2021-2022

Mesdames, Messieurs,

Selon le Règlement sur les modalités de prise en charge des frais de déplacement en transport public pour les apprentis et étudiants du secondaire II général du 6 juin 2012, le canton et les communes de domicile prennent en charge, par le biais d'un Rail-Check, au maximum la moitié des coûts de déplacement en transport public des apprenti-e-s et des étudiant-e-s pour se rendre sur leur lieu de cours.

Son détenteur se rend dans un guichet d'une entreprise de transport public (CFF, CarPostal, …). Le montant correspondant au maximum au 50% du coût d'un abonnement de parcours annuel 2e classe entre le lieu de domicile (arrêt le plus proche) et de cours (gare la plus proche) se calcule directement au guichet. Le bénéficiaire doit habiter à plus de 2.5 km ou 30 minutes à pied de l'école. Les frais de déplacement en transport public pour se rendre sur le lieu de travail ou de stage ne sont pas pris en compte par le Rail-Check.

L'étudiant-e résidant dans un internat durant toute l'année scolaire, ainsi que l'apprenti-e ayant un seul jour de cours par semaine ou des cours-blocs peut utiliser, s'il le souhaite, son Rail-Check pour l'achat de 13 cartes multicourses demi-tarif, au maximum. Dans ce cas, l'abonnement demi-tarif est à la charge des parents et doit être présenté au guichet lors de l'achat des cartes multicourses.
Les élèves étant autorisés par le Département en charge de la formation à participer à un échange linguistique hors-canton (un semestre au minimum) ou à suivre une formation hors-canton ont également droit à un Rail-Check.

Pour les parcours nécessitant deux titres de transport (téléphériques, bus urbains), deux Rail-Check différents seront émis et devront être encaissés au guichet des entreprises de transport public concernées.

Veuillez attendre la réception du Rail-Check avant d'acquérir le titre de transport pour votre enfant, afin d'éviter de devoir demander à votre commune de domicile le remboursement du titre de transport acheté au préalable.

Attention : Tout changement d'adresse doit être communiqué sans délai au secrétariat des écoles pour les étudiant-e-s et à la section « Contrats » du Service de la formation professionnelle pour les apprenti-e-s.

Le site internet **www.railcheck-vs.ch** fournit toutes les informations détaillées (bénéficiaires, dates d'envoi, fonctionnement, FAQ, formulaires et documents à télécharger, contacts, etc.).

Claude Pottier
Chef de Service

ISO 9001 Certified by acpo
ISO 14001 Certified by acpo
Valais excellence

CataproSA
Pour le compte des éditions CIIP/CREME
Félix-Bovet 4
2015 Areuse
cataproshop.ch
info@catapro.ch

Procédure commande

Il est important que vous passiez votre commande rapidement, afin d'avoir votre matériel pour la rentrée scolaire.

Toutes les commandes se font uniquement sur le site cataproshop.ch, (il n'est pas possible de passer une commande par e-mail ou par téléphone).

1 Pour passer commande

étudiant

- Vous devez impérativement être **connecté**.
- Se rendre sur le site **cataproshop.ch**, choisir je suis étudiant.

2 S'inscrire - Se connecter

- Utiliser une **adresse e-mail valide**, qui servira à vous transmettre toutes les informations tels que facture, bulletin de livraison, n° de suivi (tracking), etc.

3 Entrer votre Code classe

- (reçu de la part de votre établissement scolaire) à la page d'accueil, dans la barre de recherche.

4 Ajouter les articles au panier et vérifier les quantités

- Si vous changez la quantité de votre panier, ne pas oublier de «**mettre à jour le panier**».

5 Choisir **l'adresse** de livraison

- Noter votre **adresse de livraison exacte**. Sans quoi, le colis n'arrivera pas à destination et vous devrez payer une seconde fois les frais de livraison ainsi que les frais de retour.
- Ne pas indiquer votre entreprise formatrice, si vous souhaitez être livré à votre domicile.

6 Choisir le **mode** de livraison

- **Si** vous choisissez de venir chercher votre commande au centre de distribution à Areuse dans le canton de **Neuchâtel**, vous serez **prévenu par e-mail** lorsqu'elle sera prête.

7 Choisir le mode de paiement (pas d'argent liquide), il s'agit de paiements anticipés, votre colis vous sera envoyé dès réception du montant total

- Virement bancaire (e-banking): indiquer votre **n° de commande comme motif de versement**, sans quoi nous ne pourrons pas identifier votre paiement.
- Paiement en ligne: **Twint (méthode la plus rapide)**, MasterCard, Visa, Postfinance Card, Postfinance E-finance.

8 VÉRIFIER UNE DERNIÈRE FOIS LE PANIER !

- Certains articles **ne peuvent être ni repris ni échangés** (voir liste dans la FAQ). De plus, une **retenue de 25%** est appliquée lors des retours (frais de manutention et administratifs).
- **Accepter les Conditions générales de vente et passer la commande.**

Après votre commande

- Une fois la commande prête, le **N° de suivi des envois postaux** vous est transmis par e-mail.
- Si vous ne recevez pas d'e-mail, vérifiez vos **SPAMS/POURRIELS/COURRIERS INDÉSIRABLES**.

Retour

- En cas de retour, veuillez prendre connaissance des points concernés dans la foire aux questions (FAQ) et **remplir le bon de retour**.

Pour plus de précisions, veuillez consulter notre foire aux questions (FAQ) ou le tutoriel sur le site *www.cataproshop.ch*

Département de
l'économie et de la formation
Service de la
formation professionnelle
**Ecole professionnelle
artisanat et service
communautaire**

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

ECOLE PROFESSIONNELLE ARTISANAT SERVICE COMMUNAUTAIRE

CODES CLASSE

pour votre commande sur

www.cataroproshop.ch

MERCI de vous référer à la procédure de commande ci-jointe

Attention

- Toutes les premières années qui suivent la culture générale, merci d'acheter en librairie le livre : ***"La Suisse, mode d'emploi"***

- **Merci aux employeurs de fournir à vos apprentis le classeur de formation**
  ASE : savoir social
  ASA et ASSC : cataroproshop.ch
  GEI et EEI : OrTrassvs

FORMATION	CODES CLASSE
AFP - Aide en soins et accompagnement – 1ère année	EPASC.ASA1
AFP - Aide en soins et accompagnement – 2ème année	EPASC.ASA2
CFC - Assistant-e socio-éducatif-ve – 1ère année	EPASC.ASE1
CFC - Assistant-e socio-éducatif-ve – 2ème année	EPASC.ASE2
CFC - Assistant-e socio-éducatif-ve – 3ème année	EPASC.ASE3
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire - 1ère année	EPASC.ASSC1
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire – 2ème année	EPASC.ASSC2
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire – 3ème année	EPASC.ASSC3
AFP - Employé-e en intendance – 1ère année	EPASC.EEI1
AFP - Employé-e en intendance – 2ème année	EPASC.EEI2
CFC - Gestionnaire en intendance – 1ère année	EPASC.GEI1
CFC - Gestionnaire en intendance – 2ème année	EPASC.GEI2
CFC - Gestionnaire en intendance – 3ème année	EPASC.GEI3
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire FIR – 1ère année	EPASC.ASSCFIR1
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire FIR – 2ème année	EPASC.ASSCFIR2
Validation d'acquis – Culture Générale	EPASC.VAE.CG1
CFC – Assistant-e socio-éducatif-ve – Entrée en 2ème année	EPASC.ASE.2E

Avenue Maurice-Troillet 260, CP 437, 1951 Sion
Tél. 027 606 77 40 info.service-communautaire@epasc.ch

Système de Management Certifié SQS ISO 9001 / ISO 14001

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de
l'économie et de la formation
Service de la
formation professionnelle
**École professionnelle
artisanat et service
communautaire**
**CP 437
1951 Sion**

ECOLE PROFESSIONNELLE ARTISANAT SERVICE COMMUNAUTAIRE

Facture des frais généraux pour la classe EEI plein temps 2

Les frais généraux sont obligatoires et sont à payer pour la rentrée scolaire.

Descriptif	Montant à payer
Frais généraux	CHF 80.00

Important : Merci d'indiquer le nom, le prénom, la classe ainsi que le motif de paiement « FG » lors de votre règlement.

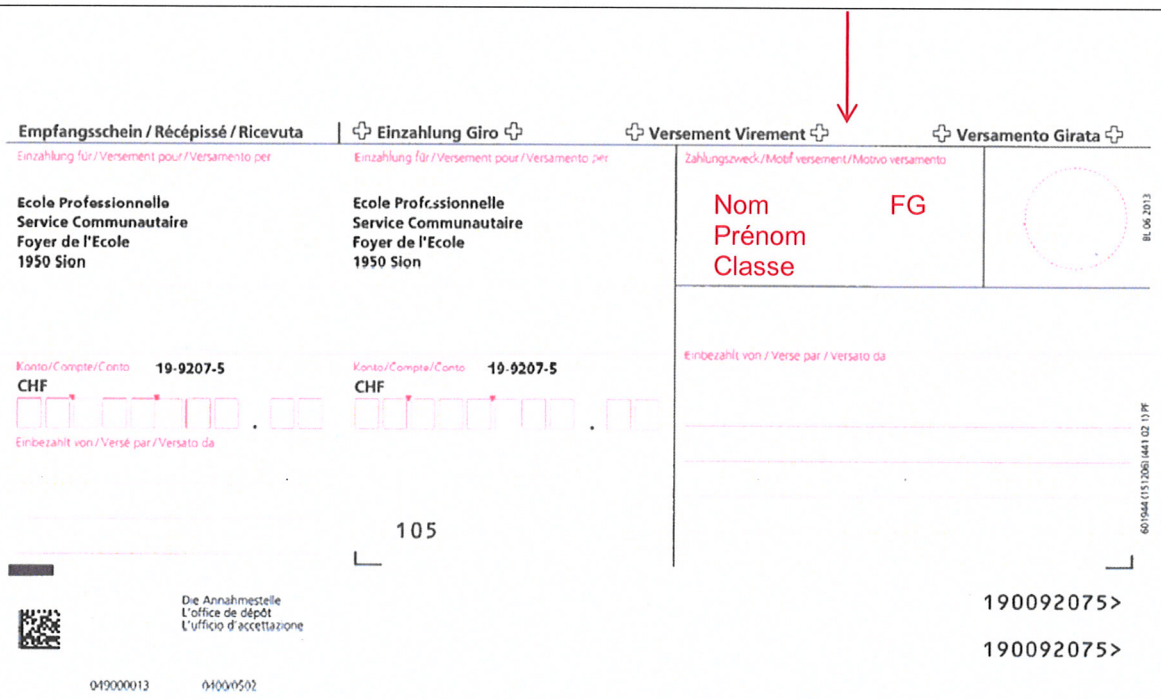

Le règlement s'effectue par CCP au plus tard pour le **31 août 2021** sur le compte n° 19-9207-5 n° IBAN CH 56 0900 0000 1900 9207 5.

Avenue Maurice-Troillet 260, CP 437, 1951 Sion
Tél. 027 606 77 40 info.service-communautaire@epasc.ch